

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

**ABONNEMENTS :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'étranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES &amp; ANNIBAL, 6 — TUNIS

**INSERTIONS :** première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers 1 fr. ; Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

## NOS CONTUMAX ET LA POLICE

### L'instinct du criminel

Les Tunisiens n'ont pas été sans remarquer qu'à des époques régulières, on voit apparaître sur les journaux de la Régence la même note annonçant l'arrivée en Tunisie du sieur Millet (René), ambassadeur sans place, qui a occupé en ce pays la fonction de Résident général par la grâce de Dieu et contre la volonté de la population. Pourquoi ce monsieur sent-il ainsi le besoin de revenir dans un pays qu'il a conduit à la ruine et au précipice, et qu'il a quitté sous les huées ? Dans quel but voudrait-il revoir le champ de ses exploits désormais fameux dans les annales de la Régence ? Quelle est cette envie périodique de retourner là où il n'a que faire, là où il serait sûrement reçu à coups de tomates pourries ?

Qu'est-ce donc que cette démanaison constante qui le prend par intermittence et lui fait annoncer avec fracas un débarquement qui, du reste, n'a jamais lieu ?

Consultez les médecins légaux ; interrogez les policiers les fins limiers, les détectives habiles, les Paulin Broquet ou les Nick Carter, ils vous répondront immédiatement que, très souvent, le criminel revient vers la place où il a commis son forfait, que c'est pour lui un instinctif et irrésistible sentiment qui l'attire, qui l'entraîne sur l'endroit même où il a volé ou assassiné, comme par un invisible et puissant aimant.

Et, fréquemment, l'on a vu des malfaiteurs venir bêtement y échouer entre les mains de la justice.

Ce sentiment très naturel, pour inexplicable et incompréhensible qu'il soit, est aujourd'hui fort connu de tous. Au lieu de fuir et d'intercaler rapidement le plus de kilomètres possibles entre lui et les lois de son pays, le coupable revient sur ses pas et veut revoir le théâtre de sa faute.

Ne serait-ce pas ce même sentiment qui pousse vers nos rives un ministre résident dégoûté, dont le départ a été un soulagement pour tous ? Cet homme néfaste qui se sent harcelé sans cesse par ce lancinant désir de revoir la contrée qu'il a mené aux abîmes, n'est-il pas hanté par le même cauchemar que le malandrin qui retourne sur le lieu de son mauvais coup ?

Car, enfin, raisonnons un peu. Pourquoi ce triste sire a-t-il si envie de nous rendre visite, alors qu'il est loin d'ignorer la belle popularité dont il « jouit » parmi nous ? Es-ce pour se rendre compte de visu des progrès accomplis depuis qu'il nous a débarrassés de sa présence et nous a laissé respirer quelque peu ? Est-ce parce qu'il doute du relèvement de la Tunisie après les coups mortels qu'il lui a portés ? Pourquoi, si la marotte de faire des randonnées en pays arabe le tracasse, ne va-t-il pas faire un tour en Algérie ou au Maroc, au lieu de se cramponner obstinément à la hantise de venir en Tunisie où on le hait ?

A-t-on jamais vu un ancien résident général ou un ex-gouverneur de colonie affirmer publiquement ainsi le désir de retourner dans un pays d'où il a été chassé ? Non, n'est-ce pas, et Millet est bien le seul de son espèce.

Et il faut que le pauvre homme ait la conscience assez peu tranquille pour se départir ainsi d'une règle observée par tous.

Mais aussi, s'il veut fouler encore une fois le sol de la Régence, pourquoi n'y vient-il pas incognito au lieu de faire retentir les échos de sa prochaine arrivée, qui n'a chaque fois été qu'une fausse alerte ?

Là, encore, il y a un motif. Se souvient-on qu'avant 1900, le Kaiser était hanté par le désir de venir faire à Paris un voyage officiel et qu'à chaque instant la presse des deux pays annonçait sous toutes réserves qu'un prochain départ du potentat tudesque était mis à l'étude ?

Guillaume roublard, voulait ainsi tâter le terrain pour savoir l'accueil qui lui serait réservé.

Devant les bouffées de colère que pareille nouvelle suscitait parmi le peuple parisien, l'Empereur allemand hésitait. Mais il fut plus courageux que notre René Millet. En 1900, pendant l'Exposition, n'y tenant plus, il vint à Paris dans le plus strict des incognitos, comme un simple *herr berlinois*, et l'on raconte même que, reconnu dans la foule des visiteurs en raison de ses moustaches, il s'empressa de reprendre le train à destination de sa capitale.

C'est probablement le même « truc » qu'emploie notre ancien tyranneau au très petit pied. Les annonces de son arrivée à Tunis qu'il communique à la presse de temps à autre ne sont, sans doute, que des ballons d'essai pour connaître comment il serait accueilli. Après un certain laps de temps, croyant ses méfaits oubliés, il tente de nouveau un retour offensif, mais toujours et toujours on l'oblige à ne pas mettre son projet à exécution.

N'a-t-il pas fait annoncer dernièrement qu'il devait arriver dans notre ville où il serait l'hôte de M. Alapetite, pour accomplir en sa compagnie, un voyage dans la Régence ? Pure blague encore ! Notre Résident a fait tout seul sa tournée officielle.

Il est vrai que notre journal a, inlassablement, été à la tête du mouvement anti-milletiste, et quand la *Petite Tunisie Socialiste* montre les dents au fameux satrape et lui met le nez dans ses ordures, le brave homme se hâte de s'éclipser.

JEAN SANS-PEUR.

**L'indigénat algérien.** — La commission des affaires extérieures, réunie sous la présidence de M. Albin Rozet, a désigné son président comme rapporteur général de la question de l'indigénat algérien, avec mission de provoquer l'audition du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur sur cette question.

D'autre part, notre ami M. Charles Dumas a rendu compte au groupe socialiste unifié de l'enquête qu'il vient de faire en Algérie sur les conditions de l'indigénat et en Tunisie sur l'affaire de Kalaâ-Djerda.

### BILLET DE LA SEMAINE

#### Nos contumax et la police

Tout le monde, nous supposons, sait ce que le mot contumace ou contumax veut dire : c'est l'individu qui, sous le coup d'une accusation criminelle, a pris la fuite et refuse de venir comparaître devant la Cour d'assises qui le juge alors par contumace.

*Nous nous demandons où s'arrêtera la liste des contumax si la police, d'accord peut-être avec certaines autorités locales, laisse les gros malfaiteurs se mettre à l'abri des justes lois et des châtimens qui les attendent.*

*Tout le monde se souvient certainement de quelle élégante façon et avec quelle complicité — peut-être inconsciente — l'escroc Dunoyer put prendre le large et aller se réfugier à Paris pour y vivre en paix du produit de ses rapines. Après ce triste personnage, le nommé Demarcq, membre honoré, influent et considéré de la Chambre de Commerce de Tunis, a pu lever le pied après avoir commis pour trois cent mille francs de faux et d'escroqueries sans que dame police ait, paraît-il, bougé.*

*Il en est de même de ce Gaz-n, de Bizerte, lui aussi membre considérable de la Chambre de Commerce de cette ville, et faussaire di primo cartello. Le jour de sa fuite, en compagnie d'une donzelle, ce qui aurait dû faciliter les recherches et permettre son arrestation, il trouvait encore le moyen d'emporter soixante-dix mille francs volés avec de fausses signatures. Comme son congénère Demarcq, il court toujours puisqu'on l'a laissé tranquillement filer, tout comme Salomon, cet ex-contrôleur civil de Sfax, qui se joue de la police et des tribunaux comme un poisson d'une pomme, tranquillement à l'abri à l'étranger, en Suisse croit-on généralement.*

*Si nous récapitulons un peu, nous pouvons affirmer que la Tunisie est, sans contredit, par rapport à sa population européenne, le pays où l'on compte le plus de contumax, qui détient le record à tel point que l'on se demande avec effarement à quoi servent tous ces commissaires de police que l'on nomme à jet continu un peu partout, qui pullulent aujourd'hui comme les chenilles sur les pins du Bardo (1). Ils servent, sans doute, à arrêter arbitrairement*

(1) Rien qu'à Tunis on en compte vingt-quatre, c'est inouï, et vingt-sept dans l'intérieur, sans compter une multitude de brigadiers, gardes de police, chefs de poste, ce qui fait de la Tunisie une véritable colonie policière.

et illégalement d'inoffensifs journalistes.

*Et ce qu'il y a de vraiment cocasse, c'est que tous ces malfaiteurs, en mal avec la justice, ne vont pas chercher au loin un refuge sûr ; à peine si un Salomon s'en va à l'étranger, les autres sont à Marseille, à Lyon ou à Paris, ce qui est le comble de l'audace... à moins d'avoir l'assurance de ne pas être inquiétés, ce qui nous paraît inadmissible. Et cependant !...*

*Dans cette liste de « braves » gens, nous trouvons, tout d'abord, le gentilhomme de Vésine-Larue, ex-gendre à Cambiaggio, ancien vice-président de notre Municipalité, ci : cinq ans de travaux forcés, et d'un ;*

*Saporta, un honnête garçon qui fila après avoir soulagé d'une quarantaine de mille francs un de ses coreligionnaires du continent trop naïf, le comble pour un juif, ci : vingt ans de travaux forcés, et de deux ;*

*Dunoyer, l'excellent caissier aux Services judiciaires, qui partit pour Paris sur le désir exprès de M. Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien pour la Justice, pour aller arrêter ses comptes avec son banquier parisien et rapporter le reliquat. M. Dunoyer, naturellement, ne revint plus ; il court toujours, non, il a posé tout simplement sa tente dans une localité fleurie toute proche des environs de Paris où il se rend journellement pour ses affaires ; ci : vingt ans de travaux forcés ; et de trois.*

*Il reste maintenant à juger les Demarcq, les Gazon et les Salomon, un trio de très braves et très honnêtes gens qui ont eu des malheurs.*

*Nous verrons si les cinquante et un commissaires de police de M. Léal seront capables de faire rentrer tous ces messieurs au « bercail » où ils devraient être depuis longtemps.*

LE SEMAINIER.

### NOS ÉCHOS

**De passage.** — M. Trélat, l'honorable président du Conseil d'administration de la Compagnie Bône-Guelma, est venu passer quelques jours parmi nous.

Nous lui souhaitons une cordiale et sympathique bienvenue.

**Les marchands ambulants.** — On nous signale que certains marchands ambulants à la brouette ou au charretton, généralement indigènes, sont parfois d'une inconvenance excessive, surtout à l'égard des femmes qui, naturellement, ne peuvent mettre à la raison ces malotrus en les corrigeant comme ils le mériteraient.

De plus, il est bien difficile de se plaindre car on ne trouve généralement aucun agent dans les environs quand une discussion surgit et il n'y a aucune indica-

tion sur la brouette ou le charretton pour relever le nom ou le numéro du grossier personnage.

Pourquoi n'obligerait-on pas les ambulants à avoir sur leurs brouettes ou leurs charrettons une plaque indicatrice très apparente avec noms et numéro qui permettrait de pouvoir les signaler à la police le cas échéant ?

**A la Transatlantique.** — On nous fait remarquer que la Compagnie Transatlantique vient encore d'augmenter de dix francs le prix du passage en 1<sup>re</sup> classe de Tunis à Marseille, soit 100 francs au lieu de 90 qu'on payait jusqu'au 30 avril ; en 2<sup>e</sup> classe l'augmentation est également de 10 francs, soit 80 au lieu de 70. Ces prix s'entendent pour les départs du lundi de Marseille et du vendredi de Tunis.

Evidemment les Compagnies ont beaucoup plus de frais aujourd'hui avec leurs nouveaux paquebots à grande vitesse, mais en forçant ainsi les prix ne craignent-elles pas que le public prenne la route de Gênes pour se rendre en France ? Les Compagnies de navigation font justement l'inverse des compagnies de chemins de fer dont les tarifs spéciaux tendent à réduire de plus en plus les prix de transports, tout en augmentant la vitesse. La Compagnie Transatlantique aura été bien inspirée en élevant ainsi le prix de ses passages car elle est seule juge de ses intérêts.

**La fin d'un différend.** — Nous avons appris avec plaisir que l'importante firme financière et industrielle « Les fils de Jean Portelli », de Tunis et Sfax vient de mettre fin au différend qui s'était élevé entre elle et le « Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ».

Le compromis amiable intervenu a été signé récemment à la plus grande satisfaction des deux contractants auxquels nous sommes heureux d'adresser ici nos félicitations.

**La statue de Philippe Thomas.** — C'est décidément jeudi prochain qu'aura lieu l'inauguration du monument Philippe Thomas élevé sur la place de la gare en présence de la veuve et de la fille du savant.

A cette occasion les administrations dit-on bénéficieront du repos de la journée ; s'il n'en était pas ainsi, nous espérons qu'il est encore temps de prendre cette mesure.

**M. Epinat.** — Par décret en date du 21 mai 1913 M. Epinat, ancien vice-président de la commune de Mahdia, est nommé vice-président honoraire de cette commune.

Nous adressons nos félicitations les plus sincères à l'honorable M. Epinat.

**Casino Municipal de Tunis.** — Mardi 27 mai : *Le Grand Mogol* ; Mercredi 28 mai : *Les Dragons de Villars* ;

Jeudi 29 mai : *Les Mousquetaires au Couvent* ; Vendredi 30 mai : *Les Cloches de Cornaille* ;

Samedi 31 mai : *Le Jour et la Nuit* ; Dimanche 1<sup>er</sup> Juin : *Matinée : La Fille de Mme Angot* ; Soirée : *Les Mousquetaires au Couvent*.

**Passez l'été** dans la Haute-Savoie et vous reviendrez avec une santé florissante. Hôtels-pensions pour toutes les bourses depuis 3 fr. 50 par jour, tout compris.

Pays sain, agréable, frais, cure de lait, d'altitude, eau minérale, etc., etc.

**A vendre** 150 actions de la Société des Mines de Charren, libérées de 50 fr., à 10 fr. Ecrire à M. F. Duval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

**LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.**

**La réclamer partout, tous les mardis matin.**

# ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

## Le Scandale de Kalaâ-Djerda

A la dernière assemblée ordinaire des actionnaires de la Société des Phosphates Tunisiens qui s'est tenue à Paris le 16 courant, sous la présidence du requin Mougeot, un actionnaire a demandé quelques explications sur la valeur des titres de propriété de la société et de l'interpellation qui doit être adressée à M. Pichon par M. Charles Dumas, député de l'Allier.

« M. Mougeot a exprimé la conviction que la réponse du ministre des Affaires étrangères confirmerait les déclarations qu'il avait faites comme rapporteur du budget des Affaires étrangères au Sénat. » Un point, c'est tout !

Alors, M. Charles Dumas n'aura pas grand effort à faire pour prouver que les cinq cent cinquante indigènes, dévolutaires du habous de Kalaâ-Djerda — d'où la Société des Phosphates Tunisiens tire actuellement ses phosphates — ont été dépouillés de la façon la plus odieuse et la plus criminelle de leur habous et des gisements de phosphate qu'il contient et ce qui est pis encore avec la complicité — aujourd'hui reconnue, avouée — du dit M. Pichon, alors résident général en Tunisie, et de son digne acolyte le baron d'Église d'Anthoïard de Wasserwas alors son délégué à la Résidence générale, qui a été accusé publiquement d'avoir été pris et payé pour rendre — prière au tyo de ne pas faire de coquille et mettre un r pour un r — une sentence arbitrale d'où les indigènes, seuls et légitimes propriétaires, étaient exclus et qui les dépouillaient au profit de personnes n'ayant aucun droit, de leurs gisements de phosphates.

## A LA BANQUE DE L'ALGERIE

Le taux de l'escompte est ramené à 5 1/2 pour cent. — C'est une satisfaction insuffisante.

Le Petit Oranais est, dit ce journal, un des rares journaux d'Algérie qui ait mené campagne contre l'élévation injustifiée, par la Banque de l'Algérie, du taux de son escompte. Notre campagne a porté ses fruits. La Banque de l'Algérie annonce, en effet, qu'elle abaisse le taux de l'escompte d'un demi-point.

C'est une satisfaction insuffisante accordée à l'opinion publique. Nous espérons que cette première concession sera rapidement suivie d'une autre plus importante. Nous ne cesserons de protester que lorsque satisfaction complète aura été accordée, sur ce point, au commerce.

C'est absolument ce que nous avons dit la semaine dernière. L'opinion publique ne saurait se contenter de cette misère de 0,50 pour cent. Le taux de l'escompte à la Banque de l'Algérie ne doit pas être supérieur à celui de la Banque de France.

Si la Banque de l'Algérie ne veut pas consentir à nous traiter comme la Banque de France et de prendre l'engagement de ne plus récidiver, il appartient à nos gouvernants de chercher le moyen de rompre avec elle.

## Et l'Amnistie ?

Malgré la rentrée parlementaire, le Sénat, au lieu de voter l'amnistie, ce qui aurait demandé un quart d'heure, s'occupe de discuter le budget, ce qui est beaucoup plus long et menace de durer.

De cette façon, les prisonniers visés par l'amnistie restent en prison, et le don de joyeux avènement, voulu par M. Poincaré, ressemble fort à une fumisterie.

C'est une amnistie pour les morts que nous donnera le Parlement, pour peu que cela continue.

Si du moins le Sénat mettait ce retard à profit pour élargir cette mesure d'amnistie et l'étendre aux déserteurs, il n'y aurait encore que

demi-mal. En présence de l'aggravation des charges militaires, il nous semble que c'est un devoir de rendre à leur régiment, à leur pays, à leur famille, des jeunes gens, des enfants, qui souvent ont obéi en désertant, à un mouvement impulsif, à un coup de tête qu'ils regrettent.

Allons, Messieurs du Sénat, vite l'amnistie et n'oubliez pas les déserteurs.

Le groupe socialiste unifié a chargé MM. Rognon, Sixte Quenin et Wilm de demander à la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet sur l'amnistie votée par la Chambre de hâter le dépôt de son rapport. Il les a, en outre, chargés d'intervenir auprès du Gouvernement, afin d'obtenir le bénéfice anticipé de l'amnistie pour certaines catégories de condamnés.

## LES Jeux en Algérie-Tunisie

La Chambre des députés, sur la proposition de M. le député Tournade, qui fit, pendant les vacances de Pâques, un voyage d'études en Algérie-Tunisie, a adopté, à mains levées, un amendement supprimant les jeux dans toute l'Algérie. On ne peut qu'approuver le vote de cet excellent amendement et féliciter son auteur.

M. Tournade a encore exprimé le regret de ne pouvoir demander que la mesure s'appliquât à la Tunisie.

C'est juste en ce qui concerne la Société des Stations Hivernales, légalement liée par son contrat, en bonne et due forme, avec la Municipalité de Tunis; mais tous les autres établissements de la leurs, n'ont aucun contrat, aussi nous espérons que le Gouvernement Tunisien saura s'inspirer de l'amendement Tournade pour ne plus concéder les jeux pendant la prochaine saison estivale aux établissements précités, où, chaque année, trop de scandales se produisent, qui jettent sur la Tunisie un lustre peu reluisant.

## Vascagat-Ficofatti

Où l'on voit, à trois lustres de distance, deux journalistes être l'objet d'une amusante mystification

Au temps où « l'Affaire », il y a près de quinze ans — que c'est donc déjà vieux, bon dieu ! — battait son plein, l'excellent Rochefort était un des plus enragés adversaires du « traître » et tout lui était bon pour combattre le « Syndicat judéo-allemand ». A certain moment, il publiait des listes de protestations qui lui « parvenaient » de tous les coins et recoins de France et de Navarre, contre la Révision.

Un beau jour, quelques joyeux lurons de la cité phocéenne, des bons zigs à qui ne déplaisaient point quelques tours de leur façon joués à leur prochain, lui mandèrent également une protestation enflammée. Cette épître était signée : Vascagat à Endoume.

Endoume est une localité de la banlieue marseillaise; quant à l'autre mot, en patois provençal, il est... intraduisible en français.

Ce morceau de haut goût fut, comme il convient, publié en bonne place. Mais, le lendemain, le célèbre pamphlétaire s'apercevait, un peu tard, qu'il avait été mystifié cruellement.

Ce fut un éclat de rire homérique dans toute la Métropole, et l'homme au toupet légendaire fut affublé, dès ce jour, par la malignité publique, du sobriquet de « Vascagat » qu'il garda longtemps.

Quel surnom donnera-t-on désormais à un de nos confrères du soir, à Tunis, crédule et réactionnaire aussi, qui vient d'être, à son tour, joliment attrapé, non plus par des Marseillais, mais par des Italiens se disant rédacteurs à un humoristique feuille rédigée dans le pur dialecte de Sicile ?

Le confrère en question avait signalé, dimanche passé, un article quelque peu

agressif pour notre pays, paru dans ladite feuille de chou italienne, très peu sympathique. Le lendemain, il recevait une longue lettre rectificative signée Ficofatti, ce qui signifie, dans la langue du Dante « figures avancées » et non « figure sèche », comme l'avait traduit le confrère.

Le surlendemain, des journalistes italiens firent obligeamment observer à M. H. T. (et non vendu) qu'il avait été victime d'une douce mystification, tel un vulgaire marquis de Vascagat ou un ineffable Q. de Beaurepaire d'hilarante mémoire.

Dans son numéro de mardi dernier, sous le titre de « A propos d'une signature », notre pauvre confrère vespéral, — qui en avait fait un nez !... — avoue humblement la mésaventure dont il a pâti, en réclamant l'indulgence de ses lecteurs.

Il se console en ajoutant que, si la lettre était une belle fumisterie et son auteur un gai farceur, qui a fait « se gondoler » à ses dépens, il n'en demeure pas moins établi que l'article incriminé du follicule sicilien était rempli de malveillance envers nos compatriotes.

Dernière heure. — Le nez du confrère mari continue à s'allonger.

PHIRAU-PHATHY

## La vie... chère à l'envers

### L'ABC de la spéculation

Sur tous les tons il a été parlé, jusques ici même, de la cherté des vivres, de ses tenants et de ses aboutissants. Mais, jusqu'à présent, l'on n'a usé que de l'austérité des apostrophes lugubres. Si la larme faisait place au rire, donc ! Et puisqu'aussi bien la farine rênchérît malgré la belle récolte, voici l'étrange aventure que nous narre un de nos amis, de passage à Marseille et qui montre à quoi tient le mystère des hausses et le secret des baisses, en matière de blé :

Marseille, 10 mai 1913.

Mon cher Directeur.

Je suis, comme vous savez, de passage à Phocée, en quête d'un emploi, malgré la faiméantise dont je souffre quelque peu. L'autre jour, assis à la terrasse d'un café, en face de la Bourse, je demandais un bock.

Marquant somptueusement, bien habillé, bien fourni de linge brillant, comme en porcelaine, voici qu'un individu s'approcha de ma table et me tendit une petite boîte ronde où il avait placé une dizaine de gros grains de blé : « Etes-vous acheteur ? »

Je crus à quelque demande d'aumône; mon interlocuteur était pauvrement vêtu. J'acquiesçais déjà et portais la main à mon gousset, mais l'autre m'arrêta et me tendit une fiche à signer : « Le paiement « à 30 jours, n'est-ce pas ? Quand « la Junon livrera. Vous avez de « la chance, car les cours vont re- « monter; la baisse de ces jours « est à bout ».

Alors, seulement, je compris que je venais d'acheter la cargaison de blé d'un navire qui partirait de Tunis deux semaines après, et j'aperçus confusément que la destinée me voulait du bien. Etant donné que ne possédant rien, je n'avais rien à risquer, je signai donc d'une main ferme et indiquai pour adresse le premier hôtel de la ville. Le cours des blés était à 90. L'individu s'éloigna. Je restai paisible à fumer devant la petite boîte ronde, me distrayant à contempler l'activité infatigable des passants. Une heure, puis deux, puis trois; les gens d'en face montraient une activité croissante: les accapareurs de blé tentaient d'effectuer une rafle sur le marché; et soudain les cours remontaient comme un thermomètre plongé dans l'eau bouillante.

Un individu, bien habillé, s'approcha de moi et, visant de l'index la petite boîte, demanda : « Combien ? » Comme en rêve, je répondis : « 130 ! ». L'autre : « Je prends. Navire ? — La Junon. — Vendeur ? — Ali Babil ».

Je tendis le bout de papier laissé par le premier individu, acceptais

en échange une autre fiche. Je venais de gagner une vingtaine de mille francs.

Et j'entrevis que le commerce consiste à acheter des choses à des individus mal mis, et à les revendre à des messieurs bien mis, et je souris encore à l'idée de ce blé, qui n'était pas encore chargé, qui se gâtait ou naufragerait peut-être en route, et qui serait peut-être encore vendu vingt fois avant d'être rendu au port.

Maintenant, mon cher Directeur, je nage dans mon beurre et vous prie d'agréer, etc.

ALI BABIL.

Sous ses dehors volontairement hilares, la lettre de notre ami, pour imaginé qu'en soit le sujet, n'en renferme pas moins un grand fond de vérité, à savoir principalement que la spéculation s'attaque à tout, manie tout, achète et revend tout, les veaux avant leur naissance et le blé avant maturité, les rendant inabondables au vulgum pecus !

## Affaires tunisiennes

Une prochaine interpellation de M. Charles Dumas sur les Affaires tunisiennes. — Parlera-t-on de MM. Mougeot, Hanotaux, Chaillé, Pédebidou et autres « Tunisiens » ?

D'après l'Agence Fournier, M. Charles Dumas, député, adressait ces jours derniers, de Kalaâ-Djerda (Tunisie), à M. Pichon, ministre des affaires étrangères, une dépêche ainsi conçue :

« Monsieur le Ministre.

Après avoir constaté par moi-même la façon scandaleuse dont les Arabes dévolutaires des terres phosphatées Habous de Kalaâ-Djerda continuent d'être dépouillés au profit d'une Société exploitant ces terres éphémères, et les concessions odieuses et indignes auxquelles ces Arabes sont quotidiennement en butte, j'ai l'honneur de vous informer que je vous interpellerais à la rentrée sur les mesures que vous comptez prendre pour faire cesser cet état de choses ».

Faire cesser cet état de choses ? Comment ! il durerait donc encore ! Il durerait donc toujours ? Sans doute, les Arabes sont des barbares qu'il n'y a aucun inconvénient à traiter comme tels, avec le manque absolu de civilité que pratiquent assez volontiers, en pareil cas, les civilisés.

Si, il y a un inconvénient : il y en a toujours un à être injuste vis-à-vis des indigènes d'une colonie dont la métropole ne gagne la sympathie, pratiquement indispensable, qu'en ne les molestant pas, qu'avec des procédés d'une correction un peu moins cavalière que celle dont se plaint M. Charles Dumas, témoin oculaire.

Cette affaire paraît d'ailleurs lui tenir à cœur; n'est-ce pas déjà M. Dumas qui, dans la seconde quinzaine de janvier 1912 invoquait, à la tribune de la Chambre des députés, « l'ensemble des mesures frauduleuses et dolosives qui ont présidé à la constitution de l'affaire de Kalaâ Djerda » ?

N'est-ce pas M. Dumas également qui, dans le même discours, demandait à ses collègues « si l'on a songé à ce que pouvaient penser ces Arabes dépouillés, veulés, en voyant le représentant de la France consacrer par sa présence, réaliser lui-même l'acte qui les vole en violant de façon monstrueuse non seulement leurs droits à eux, mais encore les plus élémentaires notions du droit tout court (1) ».

Il va de soi que les Phosphates Tunisiens, visés par M. Dumas, doivent être une société puissante, appuyée par de hautes personnalités, sans quoi ceux — ils sont des centaines — que cette société a lésés eussent-ils peut-être eu chance d'obtenir justice, quoique Arabes, depuis des années que les procès durent et que les demandeurs sont ballottés entre de multiples juridictions. On y rencontre, entre autres, M. Léon Mougeot, qui fut ministre, et, si cela n'en justifie aucune, cela explique sans doute bien des choses !

C'est, d'ailleurs, étonnant, ce que l'on voit de personnalités politiques dans les affaires nées en terre tunisienne. La Tu-

(1) S'agit de M. Pichon.

nisie, ce n'est plus une colonie française, c'est l'assiette au beurre, la poêle à frire, dont quelques heureux parlementaires, un petit groupe, mais très sur le volet — les Arabes prononcent sur la vole — et qui a de l'appât comme un gros poêle, dissimulés, dont quelques jeunes parlementaires font la queue et ne veulent plus la lâcher.

Nous avons ainsi rencontré, dans le Ministère des Affaires étrangères, M. Chaillé-Bert, député rapporteur du Budget Tunisien — quel succès au temps du jeu des combles ! — comme un camarade M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des Affaires étrangères — et non étranger aux affaires — avec une lettre de M. Pédebidou, sénateur, rapporteur du Budget Tunisien, dans les Salles de Soliman, sans compter, sans doute, quelques autres seigneurs d'autant d'importance, mais moins voyants.

La République récemment publiée, de M. Dumas au Ministère des affaires étrangères, a une idée à penser que l'on entendrait bientôt parler de tout cela. Ce jour-là, ce sera une bien grosse pierre dans la mare.

(Le Ruy-Blas)

## Une Conférence sur la Tunisie

Sous les auspices de la Mission laïque lyonnaise M. Julien Ray, qui vint à Tunis assister aux travaux du Congrès pour l'avancement des sciences, a fait dernièrement, à Lyon, une conférence très belle devant un très nombreux et très attentif auditoire.

Le distingué professeur lyonnais a d'abord rendu hommage à M. Ernest Chénier, qui fut l'inspirateur de l'invitation adressée par le Protectorat à l'A. F. A. S., à M. Hanot, directeur des services économiques indigènes, un homme, a-t-il dit, aux mains desquels les intérêts de la France sont bien placés; ensuite il a remercié les docteurs collaborateurs qui l'aideront dans sa tâche.

Entrant alors dans son sujet, il a exposé la genèse du problème de l'avenir français dans l'Afrique du Nord et a montré combien M. Alapetite, notre éminent résident général, avait su intelligemment comprendre cette tâche en organisant l'enseignement professionnel de nos protégés et en orientant de ce côté les écoles primaires, conciliant ainsi les nécessités d'une instruction pratique avec le souci d'une culture générale suffisante.

Le conférencier a montré clairement qu'il fallait avant tout relever l'indigène, pour lui permettre de vivre et d'être un bon et utile auxiliaire du colon.

L'enseignement actuel donné aux jeunes est donc très simple, mais étroitement adapté à tous les cas particuliers, s'inspirant moins de règles pédagogiques que des données d'une scrupuleuse expérience.

Les résultats matériels et moraux obtenus par cette méthode sont déjà considérables. Le problème de la formation d'une classe d'ouvriers indigènes est résolu. Les industries d'art arabe ont été renouées, les procédés culturels se transforment, les pères et mères indigènes sont les premiers à demander que leurs fils soient placés chez un patron. Enfin la répugnance invincible du musulman à laisser instruire ses filles disparaît et, du côté industriel, les négociants, les agriculteurs sollicitent des apprentis indigènes et offrent à l'Arabe les meilleurs de leurs conseils.

M. Ray ne contredit point pourtant l'opportunité du peuplement français en Tunisie, mais il croit qu'étant donné notre faible natalité, il ne faut point trop y compter. L'ouvrier français formé — la base émière du reste en ce moment au Maroc et les Italiens eux-mêmes tendent à prendre le chemin de la Tripolitaine, retirant ainsi peu à peu la main-d'œuvre de la Tunisie.

C'est donc l'Arabe seul qui reste la grande ressource du Protectorat, c'est donc lui qu'il faut instruire professionnellement.

L'œuvre présente, dit en terminant l'orateur, idée générale de M. Alapetite et qui sera sa gloire, est donc une œuvre de sagesse et de prévoyance; elle est assurée du succès, il faut la poursuivre et la développer.

M. Bador qui présidait l'assemblée, remercie chaleureusement M. Ray à qui l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements.

## AVIS

Mme Shenlénberg, ex-associée de M. Camilla, prévient le public qu'elle ouvrira le 1<sup>er</sup> juin une crèmerie ayant pour titre : Au Djeuneur parisien, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

# STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS  
Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse  
**OUTILS AGRICOLES**  
FONTE, FER ET ACIER

## Crock-Notes

Bulletin météorologique  
Température du 20 au 26

JOURS	MÉTÉO	THERMOMÈTRE		PLUIE	Baromètre
		MINIMA	MAXIMA		
Mardi...	20	19	30	»	766
Mercredi...	21	20	28	»	769
Jeudi...	22	16	23	»	772
Vendredi...	23	17	24	»	773
Samedi...	24	17	21	»	772
Dimanche...	25	15	23	»	772
Lundi...	26	16	23	»	776

### Un deuil dans la famille du Résident Général

Nous apprenons la mort de M. Magnin, ancien percepteur de Nevers, beau-frère de M. Alapetite, notre résident général, décédé à Auxerre, et dont les obsèques ont eu lieu à Châtel-Censoir.

Nous prions M. le Résident Général et sa famille d'agréer l'assurance de nos condoléances émues.

### Distinctions honorifiques

Nous adressons nos sincères félicitations à M. Moussard, procureur de la République à Blida, ancien substitut à Tunis, qui vient de recevoir la croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

M. le colonel Dangelzer a reçu la croix de commandeur et M. le capitaine Jouin, la rosette d'officier de l'ordre hafidien chérifien.

M. le contrôleur civil Serres vient d'être nommé chevalier de l'ordre colonial du Nichan-el-Anouar.

Toutes nos félicitations.

Sur la proposition de MM. L. Dangel, docteur en pharmacie, correspondant de la Petite Tunisie Socialiste à Rouen, et A. Lejosne, président des Sauveteurs Hospitaliers de cette ville, la Société Nationale d'Encouragement au Bien vient de décerner sa médaille d'honneur à notre secrétaire de la rédaction M. J. Vèhel, pour « services rendus aux œuvres sociales ».

### Au B-G.

On nous demande de vouloir bien nous faire l'écho d'une petite réclamation auprès de la Compagnie du Bône-Guelma pour une modification à apporter au service des trains de la ligne de Bône-Tébessa.

Cette réclamation aurait pu être adressée à nos confrères de Souk-Ahras-Tébessa ou de Bône, cependant nous ne croyons pas devoir nous soustraire à la demande qui nous est faite.

Il existe un train n° 3 entre Bône et Souk-Ahras qui arrive à cette dernière gare à 9 h. 30 du soir; les voyageurs pour Tébéssa sont obligés d'attendre le lendemain matin le train 41 qui part à 4 h. 48. Pourquoi ne pas créer un train de nuit qui partirait à dix heures du soir de Souk-Ahras pour arriver à 5 heures du matin à Tébéssa.

Ce n'est pas la création d'un nouveau train que l'on réclame mais le départ à 10 heures du soir du train 41. Le changement d'heure nous paraît de si peu d'importance que nous n'hésitons pas à penser que la Compagnie voudra bien y donner son approbation et qu'elle demandera au Gouvernement général l'autorisation de mettre en marche le train qui nous paraît devoir répondre aux intérêts bien compris de la région de Tébéssa. Il y aurait ainsi un train de nuit dans chaque sens entre Souk-Ahras-Tébessa comme sur les lignes phosphatières de Tunisie.

Tous les voyageurs qui sont obligés de diner au buffet de la gare de Duvivier se plaignent fort de la nourriture et du service qui laissent à désirer.

Il faut croire qu'on y tient très peu compte des repas commandés car la quantité fournie est toujours insuffisante même pour ceux qui ont un appétit médiocre. Ensuite, pourquoi n'y a-t-il pas deux tables dressées, l'une pour les repas à 3 francs et l'autre pour les petits repas à 1 fr. 50?

Avec le mélange des deux catégories de dîneurs ce ne sont pas ceux qui paient le plus qui sont les mieux servis.

Nous appelons sur ce buffet l'attention de M. l'ingénieur en chef, certains qu'il donnera des ordres pour que le public soit satisfait et mange suivant le prix qu'il paie.

### « Marius vaincu » à Carthage

De toutes parts on nous exprime le désir de voir donner, au Théâtre antique de Carthage, une deuxième représentation de la belle œuvre d'Alfred Mortier, *Marius vaincu*.

En dépit de l'affluence énorme de spectateurs qui ont assisté à la représentation du lundi des Pentecôte, un très grand nombre de nos concitoyens, obligés ce jour-là

de participer aux multiples excursions organisées par des groupements divers, ou empêchés par d'autres motifs, ne cessent de réclamer du vaillant groupement l'Essor une reprise de cette pièce.

Nous nous faisons très volontiers l'organe de ces doléances sympathiques, et sommes certains d'être l'interprète de toute la population tunisoise en priant notre ami M. Fichel et ses excellents partenaires de nous donner une seconde fois l'occasion de les applaudir et de les apprécier.

### La Compagnie de Gafsa et Philippe Thomas

A l'occasion de l'inauguration du monument qui vient d'être élevé à Sfax à la mémoire de Philippe Thomas, qui découvrit en 1885 et 1886 les nombreux gisements de phosphates de Tunisie, et indiqua en outre l'existence de ceux d'Algérie, la Compagnie des phosphates de Gafsa vient d'ajouter de nouvelles libéralités aux allocations qu'elle avait précédemment attribuées à la famille de l'illustre savant.

Elle a décidé de compléter au chiffre de 100.000 francs les sommes qu'elle avait déjà versées pour constituer une dotation à la fille de Philippe Thomas.

D'autre part, elle a porté à la somme de 6.000 francs la pension annuelle qu'elle alloue en outre à la veuve de l'inventeur des phosphates africains.

C'est assurément quelque chose, mais c'est un atome à côté des sommes considérables que cette société encaisse de par les faveurs gouvernementales dont elle bénéficie.

### Compagnie de Navigation Mixte

La Compagnie de Navigation Mixte a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle commencera à partir du mois de juin son service commercial rapide du mercredi. Le vapeur *Manouba* n'étant pas encore prêt, ce service sera commencé par le vapeur *Medjerda* qui partira de Tunis pour Marseille, tous les mercredis, à dix heures du matin, à partir du 4 juin. Ce vapeur arrivera à Marseille le jeudi vers cinq heures du soir.

Le vapeur *Medjerda* qui était précédemment affecté à la ligne rapide de Port-Vendres à Orléans, est un vapeur à grande vitesse, très bien aménagé. Sa longueur totale atteint 90 m. 90; sa largeur est de 11 m. 07; creux sur quille, 7 m. 85. Il est pourvu de cinq cloisons étanches, huit compartiments à lest d'eau ayant une capacité de 190 tonnes.

Les aménagements pour passagers sont de premier ordre; il y a les salons de première et de deuxième sur le pont; fumoir des premières sur le château central. Eclairage électrique partout et télégraphie sans fil. La machine est d'une puissance de 3.400 chevaux et la vitesse aux essais a été de 16 nœuds et 1/4.

### Les raisons de la mode

Les modes n'ont pas toujours un régime fantaisiste; elles ne naissent pas toujours d'un caprice ou d'une folie. Il en est qu'on explique fort bien:

— D'où vient, par exemple, l'invention de ces cols immenses et tuyautés qu'on vit à la cour de France?

— D'une princesse qu'aimait Henri II et qui était goitreuse.

Pourquoi inventa-t-on la robe à traîne sous Louis XIV?

— Parce que les filles du roi avaient de longs pieds qu'il fallait cacher.

— Pourquoi sous Philippe III, les Espagnoles portèrent-elles des guimpes montantes?

— Parce que la reine avait un cou très long.

— Pourquoi sous le roi Soleil, commença-t-on à porter la perruque?

— Parce que le roi Soleil avait une énorme loupe sur la tête.

— Pourquoi les talons Louis XV sont-ils si hauts?

— Parce que Madame de Pompadour était petite.

Etc., etc...

Mais personne ne nous dira le pourquoi de la robe entravée.

### Nouvelle Jurisprudence

La Cour de Cassation revient quelquefois — heureusement d'ailleurs — sur des jurisprudences qu'elle avait établies.

C'est ainsi que la Cour Suprême vient de décider que la délivrance par une Compagnie de chemin de fer à un voyageur d'un billet de transport constitue par elle-même une obligation pour la Compagnie de conduire le voyageur à sa destination sain et sauf.

Si donc un accident arrive au cours du voyage, il y a, de la part de la Compagnie, un manquement à ses engagements, l'inexécution d'un contrat. A priori, une Compagnie de chemin de fer sera donc tenue de réparer le préjudice causé au voyageur; mais il lui restera une ressource: elle pourra être autorisée à faire la preuve qu'il y a eu faute de la part de la victime.

### L'État Civil des indigènes

La Commission réunie à l'effet de doter les indigènes tunisiens nés antérieurement à 1908 d'un état-civil dument régulier, estampillé et rigoureusement officiel, nous remet en mémoire l'idée que nous avons émise il y a quelques années.

Il s'agit de donner aux indigènes musulmans un patronyme, et au lieu de cette longue chaîne d'aveux qu'il faut invoquer pour distinguer les individus, leur faire adopter obligatoirement des noms de famille et des prénoms.

Ainsi, au lieu d'avoir des Ali ben Salah ben Mohamed ben Amor ben Youcef ben etc., on aurait des Ali Salah tout court par exemple, comme pour certaines familles riches, les Zaouche, les Sfar, les Boussen, etc.

Si cette mesure est généralisée, attendons-nous à voir les musulmans adopter, comme leurs concitoyens israélites, nos prénoms français, et pour cela, tantôt on les verrait conférer des prénoms français à leur progéniture, tantôt ceux-ci ne seraient que la traduction des prénoms arabes.

Déjà nous pourrions faciliter la tâche de nos protégés en leur indiquant que *Ali* pourrait devenir *Louis*, *Rahmane* se traduirait par *Clément*, *Messaoud* par *Félix* ou *Fortuné*, *Youcef* par *Joseph*, *Yacoub* par *Jacques*, *Salah* serait *Charles*, *Amor* se muerait en *Aimé*, *Rabah* en *Victor*, etc., etc. Il en sera de même pour les prénoms du beau sexe.

Ne nous étonnons point — au train où va l'assimilation en Tunisie — de voir un jour notre idée appliquée et mise en pratique par nos amis musulmans.

### SPECTACLES & CONCERTS

#### Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique: M. Charles Afrigan

Mardi 27 mai 1913

Bureau: 8 h. 15 Rideau: 8 h. 45

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 4 actes, de MM. Chivot et Duru. — Musique d'Edmond Audran.

#### Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

#### Cinéma en plein air

Avenue de Carthage, emplacement du Cirque  
Prochainement, ouverture

### AVIS AUX COLONS

M. Ernest CALO, négociant en céréales, rue Es-Sadikia, n° 15, informe MM. les Agriculteurs et Colons, qu'il est acheteur dans de très bonnes conditions de blés durs et tendres, avoines, orges et fèves livrables en mai, juin, juillet et août.

### Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

### Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1<sup>er</sup> étage

TUNIS

Service à la Carte — Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

### INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHEL

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

### Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension: 55 francs

Choses et Gens de Tunisie

### DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ

DE LA

TUNISIE

par Paul LAMBERT

Prix: 10 francs

Un fort volume relié toile de 500 pages orné de

420 clichés en photogravure et d'une carte de la Tunisie

En vente: chez MM. C. SALIBA & FILS libraires-éditeurs

### Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

### J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL  
et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

### Mesdames

### HÉMAGÈNE TAILLEUR

Quelques  
**Epoques Douleuruses,  
Irrégularités,  
Retards, Suppressions,**  
Seul produit scientifique Adopté  
par les Hôpitaux de France et de l'Étranger  
Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
Ancien Professeur à l'École de Médecine, Ex-Interne  
des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.  
Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France R. 25  
P. 25, mandat 1.25. Brochure explicative gratuite, demande  
adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FORTAINVILLE (S.-et-M.).

Dépôt principal à Tunis

Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

### Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira

TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères.

Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stériles.

Service spécial d'expédition immédiate.

Conditions avantageuses pour Sociétés.

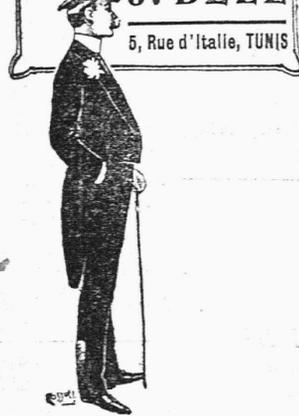
Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

### VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



### MAGASINS GÉNÉRAUX

ET

ENTREPOT RÉEL

de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

Lire

### L'Humanité

Directeur: Jean JACRÉS

### La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

### Le Courrier Européen

Directeurs: André Morizet et Paix-Seailles

8, Boulevard des Italiens — Paris

### LES HOMMES DU JOUR

Directeur: Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

### MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal, Juste en face l'Horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confection. — Maison Montalteece i, CHAMBERON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset, Champigneulle et Spatenbrau, J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Av. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

### Pavillon BEAU-SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1<sup>er</sup> ordre. — E. GIRAUD

### "Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrire, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris. Adresse Tél.: Achambure-Paris.

Téléphone: 102-62

# SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur simplicité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A

GENERAL AGUSTICUM COMPANY,

6, Rue de Hanovre, 6, PARIS

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Cartes d'excursions (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes) Individuelles ou de famille dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes

Emissions dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie; un aller et retour, avec arrêt facultatif entre le point de départ et l'une des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1<sup>re</sup> classe; 0 fr. 045 en 2<sup>e</sup> classe; 0 fr. 03 en 3<sup>e</sup> classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles: 2<sup>e</sup> carte: 10 o/o; 3<sup>e</sup> carte: 20 o/o; 4<sup>e</sup> carte: 30 o/o; 5<sup>e</sup> carte: 40 o/o; 6<sup>e</sup> carte et les suivantes: 50 o/o.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris: 6 heures avant le départ du train, trois jours à l'avance dans les autres gares.

### Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: Coupures-Paris.

Téléphone: 101-50.

### LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE se trouve en France

# OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

## CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)  
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia  
Téléphone : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif).

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.  
Dépôt à vue : 2 o/o  
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

## MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier  
Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis  
Magasin de Vente: 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS  
Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux  
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer  
Mèches de Sécurité pour Mines  
Fabrique à Borgel, route de La Goulette  
TÉLÉPHONE 430

## Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs  
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger  
AGENCES A SOUSSE ET A SFAZ  
Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Les Placements Exceptionnels

ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du  
**BON DE CAISSE**  
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

## Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

**F. BERNET**  
TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

## Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISONS A DOMICILE

## CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne  
**CHAUSSURES FAURE**  
habillées pour soirées  
**CHAUSSURES FAURE**  
Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons  
**CHAUSSURES FAURE**  
Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes  
14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAZ  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit  
CHANGE DE MONNAIES  
Garde de Titres et Objets précieux  
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

## MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868  
AGENTS MARITIMES  
Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements  
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAZ  
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74  
TUNIS — 5, Rue St-Charles, 5 — TUNIS

## Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES  
Arrivées et Départs de la Semaine  
ARRIVÉES  
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.  
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.  
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.  
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.  
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bourgie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.  
DÉPARTS  
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.  
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.  
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.  
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.  
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.  
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.  
N. B. — Un service direct et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

## Cie de Navigation Mixte Compagnie Touache — Paquebots-poste français AGENCE DE TUNIS

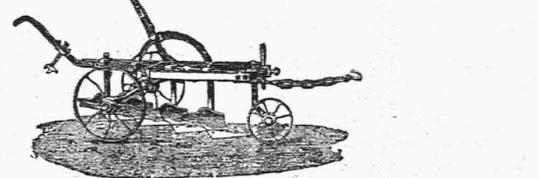
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc  
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.  
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.  
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.  
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.  
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.  
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.  
Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.  
— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.  
— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.  
— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.  
— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.  
— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.  
— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.  
— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).  
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).  
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.  
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

## R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. WALLUT, G. HOFFMAN, associés)  
49, rue de Portugal — TUNIS

## Déchaumeuse RICHTER

SOCS ET VERSOIRS  
EN ACIER



Catalogue spécial franco sur demande

## DANS TOUS LES CAFES EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent  
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

## AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS  
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Transports pour tous pays à Avances sur marchandises. — Transports de billes. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.  
Emballage de mobiliers. — Maison de confiance.  
Entrepôts avenue de Londres prolongée, 30 rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

## CRÉDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à Sousse et à Bizerte  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque. Escomptes, Recouvrement.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

## VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille  
à Saint-Cergues (H.-Savoie)  
Chambre & Nourriture comprise, 4, 50 5 & 6 fr. par jour  
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Vaublains. Vue splendide. - Beaux ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions  
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 30 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Evian, Genève, etc.  
Condition spéciales pour Famille  
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H.-Savoie ou au Journal pour les renseignements.

## « RECOLTE 1913 »

POUR LA GRAISSE DES  
— Batteuses, Moissonneuses, Locomobiles, Tracteurs, Moteurs, etc. —

## Employez toujours les Huiles Minérales

VACUM MOBILOIL  
Employées dans le monde entier

Grande économie de consommation Meilleur Entretien des Machines

## AGENCE GÉNÉRALE

DE LA "VACUM OIL COMPAGNY"

Capital 2.000.000 de francs  
5, rue Saint-Charles — TUNIS  
Télég. Imp-Tunis Téléphone : 0 74

## HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales  
Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS  
TUNIS — 94, rue de Portugal angle rue de Belgique  
Plantes médicinales. Produits chimiques. Eaux minérales

## L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé  
La plus haute récompense aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser à  
M. P. LECLERCQ & C<sup>ie</sup>

Avenue de Carthage — TUNIS

## Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449

WAGNER & C<sup>ie</sup>

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PBIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

BRIQUES, CROISSANTS, ZWIEBACHS

Crissini de Turin — Nouilles fraîches

PÂTISSERIE DE PREMIER ORDRE, CONFISERIE & CHOCOLATS DES PREMIÈRES MARQUES

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

Dépôt exclusif des Produits Alimentaires anadiabétique de la GLUTISERIE St-Louis de Marseille.

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

Clinique Vétérinaire  
BONNEFANT, administrateur  
Boxes — Chenil — Pension pour Chevaux et Chiens  
ROUTE DE L'ARIANA

## Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes sans points centimes au minimum.

## A VENDRE

une propriété de 10 hectares d'un seul tenant, située à Machilly Haute-Savoie, à 800 mètres de la gare.  
Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grande cour pour 12 bêtes, jardin, porcherie, chambre à gaz et poulailler, le tout en bon état.  
Prix 27 000 francs.  
S'adresser à M. Armand LOUP au lieu.

## Demandes d'emplois

Officier agricole, connaissant spécialement le battage, demande poste, trait n'importe où.  
S'adresser Bar Goudal, rue Maréchal.

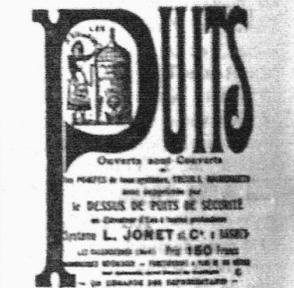
## Petite Correspondance

Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à nuire à la pudeur de nos lecteurs.

## Leçons

Leçon d'arabe et d'anglais à domicile.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.



DE LA "VACUM OIL COMPAGNY"

Capital 2.000.000 de francs

5, rue Saint-Charles — TUNIS

Télég. Imp-Tunis Téléphone : 0 74